

La France de Macron osera-t-elle commémorer le 19 mars 1962 ?



Le 19 mars 2016, le président de la République, François Hollande, s'était déshonoré en prenant la décision de commémorer, pour la première fois, le 19 mars 1962 et les "Accords d'Evian".

Il ne m'étonnerait guère qu'Emmanuel Macron, dont on connaît l'amitié qu'il accorde au gouvernement algérien, commémore également cette date, qui sera un jour (nous l'espérons) inscrite dans l'histoire de la France, comme celle d'une abdication honteuse devant un ennemi vaincu sur le terrain.

Oui, le président de la République a eu raison de l'affirmer « il y a bien eu » crimes contre l'humanité » en Algérie mais ils ont été commis par les assassins du FLN et de l'ALN le 19 mars 1962 et les semaines qui ont suivi jusqu'en juillet de cette même année.

Le 19 mars 1962 : fin de la guerre d'Algérie, c'est un mensonge éhonté.

Les "Accords d'Evian" obligeaient la France à un "cessez le

feu" mais autorisaient le FLN et l'ALN à enlever, assassiner, massacrer, à volonté, de jeunes soldats, des civils innocents et des harkis, alors que l'armée française avait l'obligation de rester l'arme au pied, sur ordre de De Gaulle.

Ce même jour, 19 mars 1962, à Eckmühl (Oran), 16 personnes, dont 3 femmes, sont enfermées dans un hangar et l'ALN (Armée Nationale Populaire) y met le feu. Elles sont toutes carbonisées.

Ce même jour, la gendarmerie d'Oran signale que des dizaines d'Européens sont séquestrés, jusqu'à ce que mort s'ensuive, pour servir de donneurs de sang pour les combattants de l'ALN. On les retrouve la peau collée aux os et totalement vidés de leur sang.

Après ce 19 mars 1962, et je cite sous le contrôle de M. Eugène-Jean Duval, inspecteur général des armées et les "archives officielles" :

91 actions de guerre de l'ALN et du FLN contre la France.

Le 20 mars 1962, 18 soldats tués et 3 blessés.

90 soldats français disparus.

239 soldats français, faits prisonniers par l'ALN, qui ne sont jamais revenus.

1580 civils européens disparus (dont des dizaines de femmes expédiées vers des bordels militaires de l'ALN).

Entre le 19 mars et le 5 juillet 1962, plus de 5000 enlèvements.

1165 civils assassinés.

1773 disparus.

Plus de 60.000 harkis massacrés ainsi que leur famille.

Interdiction, par le gouvernement français, à la Croix Rouge Internationale de s'y intéresser : télégramme (très secret) signé Louis Joxe et daté du 2 avril 1962 : "Je serais, pour ma part, hostile à une intervention quelconque de la Croix Rouge internationale dans tout ce qui concerne les arrestations et détentions d'européens".

Après le 19 mars 1962, blocus de Bab-el-Oued. L'armée, l'aviation, les tanks, tirent sur les habitants.

Le 26 mars 1962, sur ordre de De Gaulle, confirmé par Christian Fouchet, Haut-commissaire en Algérie à l'époque et ministre de l'Intérieur par la suite, l'armée française tire sur une population désarmée qui manifestait devant la Grande Poste de la rue d'Isly, à Alger : plus de 46 morts et 200 blessés.

La France a reconnu officiellement des "morts pour la France", en Algérie, après le 19 mars 1962, c'est bien la preuve que les "Accords d'Evian" n'ont jamais marqué la fin de la guerre.

Sous les ordres des généraux Ailleret et Katz, l'armée française a terminé cette guerre, gagnée totalement sur le terrain, dans le déshonneur le plus total.

Monsieur le président de la République et Messieurs les maires des villes et communes de France, dans lesquelles vivaient ces jeunes soldats et leurs familles, quand vous célébrerez cette date, ce prochain 19 mars 2018, et que vous osez garder une minute de silence, vous les entendrez, tous ceux qui sont morts après le 19 mars 1962, vous hurler leur mépris et leur colère.

Leurs noms ont-ils été inscrits sur nos monuments aux morts ?

Le 19 mars 1962, le chef de l'Etat français et son gouvernement ont "autorisé" un crime contre l'humanité.

56 ans plus tard ne soyez pas leurs complices !

Manuel Gomez